

Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire, S.A. (SGBCI)

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activités et de résultat consolidé
et le rapport d'activité semestriel pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

(Articles 849 et 852 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales
et du GIE)

Deloitte Côte d'Ivoire
Rue Gourgas, Plateau
Imm. Alpha 2000, 14^e et 18^e étages
01 BP 224 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 37.500.000
R.C.C.M. Abidjan B 156 849

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Deloitte Côte d'Ivoire
Rue Gourgas, Plateau
Imm. Alpha 2000, 14^e et 18^e étages
01 BP 224 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 37.500.000
R.C.C.M. Abidjan B 156 849

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société Générale de Banques en
Côte d'Ivoire, S.A.
SGBCI
01 BP 1355
Abidjan 01

Le 17 octobre 2017

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activité et de résultat consolidé et le rapport d'activité semestriel pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

(Articles 849 et 852 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution des dispositions des articles 849 et 852 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE, nous avons vérifié la sincérité des informations contenues dans le tableau d'activités et de résultat consolidé et dans le rapport d'activité semestriel de la Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire, S.A. (SGBCI) couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Le tableau d'activités et de résultat consolidé et le rapport d'activité semestriel ont été établis sous la responsabilité de la direction de la société et conformément à la circulaire n°004-2010 du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) relative au format de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

La vérification des informations contenues dans ces documents a été effectuée conformément à la norme ISRE 2410 relative à l'examen limité d'informations financières intermédiaires. Cette norme requiert la mise en œuvre de diligences conduisant à apprécier la sincérité de ces informations au regard de leur cohérence, de leur vraisemblance et de leur pertinence. Ces diligences, qui ne constituent pas un audit, ont consisté essentiellement à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants les informations estimées nécessaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activités et de résultat consolidé et le rapport d'activité semestriel couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017.

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Côte d'Ivoire



Marc Wabi
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé